Formation- Sécuriser son index d'égalité femme/homme
1 jour soit 7h

Formation disponible en intra-entreprise sur mesure uniquement pour des raisons pédagogiques, au tarif de 1.800€ HT soit 2.160 € TTC. Ce tarif s'entend pour l'ensemble du groupe de participants et non par personne

Objectifs :

- Comprendre les nouvelles obligations en matière d'égalité professionnelle et situer son entreprise par rapport à ces dernières.
- Procéder aux correctifs/rattrapages nécessaires
- Maîtriser les risques encourus en cas de non-conformité et les éviter

Public

- Dirigeant
- Directeurs des Ressources Humaines
- Responsables des Ressources Humaines
- Contrôleurs de gestion sociale
- Responsables Paie
- Représentants du personnel

Prérequis : aucun

Niveau : Tout niveau

En présentiel Méthode pédagogique et évaluation

- Projection d'un diaporama, support aux commentaires du formateur
- Alternance d'analyses réglementaires, exercices et échanges avec le formateur
- Evaluation à chaud en fin de formation
- Possibilité pour les participants de transmettre par mail des questions au plus tard, 7 jours avant la formation et pendant les 7 jours suivants la formation
- Possibilité de poser ses questions au formateur tout au long de la journée
- Evaluation "à chaud" le jour de la formation
- Evaluation "à froid" 3 mois après la formation

A distance : Méthode pédagogique, outils et évaluation

- Formation à distance en synchrone (en direct) accessible sur ordinateur, tablette, smartphone
- Durant la classe virtuelle, les participants visualisent l'intervenant ainsi que le support de formation et peuvent interagir avec lui (tchat ou question/réponse en direct)
- La pédagogie repose sur le triptyque analyses réglementaires/exercices/retours d'expérience entre le formateur et les participants
- Les participants ont la possibilité de leurs questions en direct au formateur à l'issue de chaque partie
- Suite à votre inscription, vous recevrez un e-mail avec un lien Internet pour entrer dans la classe virtuelle, 1 semaine avant la formation ainsi que les coordonnées de la personne à contacter si vous avez des difficultés à vous connecter
- Une évaluation à chaud est envoyée en fin de formation ainsi qu'une attestation de formation
- Une évaluation à froid 3 mois après la formation

Programme

Contexte de la réforme et contenu

- Rappel des dispositifs existants en matière d'égalité professionnelle
- Entreprises visées et calendrier d'application à respecter
- Les indicateurs permettant de calculer l'index

Périmètre d'application

- Les indicateurs à calculer par les entreprises de 50-250 salariés
- Les indicateurs à calculer par les entreprises de plus de 250 salariés
- Période de référence
- Effectif à prendre en compte
- Composantes de la rémunération à intégrer dans le calcul de l'index

Calculer l'index à partir des indicateurs

- Indicateur 1 : écart de rémunération entre les femmes et les hommes
    - Quels postes comparer ?
    - Quelles tranches d'âge prendre en compte?
    - Quelles rémunérations prendre en compte ?
    - Méthode de calcul ?

- Indicateur 2 : l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes
    - Quels postes comparer ?
    - Quelles augmentations prendre en compte ?

- Indicateur 3: l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes
    - Si l'effectif est compris entre 50 et 249 salariés
    - Si l'effectif est d'au moins 250 salariés

- Indicateur 4: pourcentage de femmes ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité
    - Les 2 conditions cumulatives indispensables à la mesure de cet indicateur
    - Que faire si une condition fait défaut ?
    - Méthode de calcul

- Indicateur 5 : le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les 10 plus hautes rémunérations
    - Les différentes situations possibles

Illustration pratique

Les obligations de transmission et de publication

- Vis-à-vis de la DIRECCTE
- Vis-à-vis du CSE
- Vis-à-vis des salariés
- Vis-à-vis du public

Se mettre en conformité

- Le décompte du délai de 3 ans
- Mesures de correction et de rattrapage
- Support des mesures de correction et de rattrapage

Illustration pratique

Les sanctions

- Score minimal de 75/100 non atteint et absence de correctifs dans les délais
- Non-respect des obligations de publication/transmission
- Pénalités en l'absence de mise en conformité et procédure
- Aspects procéduriers

Votre contact : Linda Zidane-Responsable Prestations Formation
lindazidane@payjob.fr-Tél : 01.83.81.95.00

Bulletin de commande formation intra-entreprise
Formation Sécuriser son index femme-homme (Tous les champs* sont obligatoires)

VOTRE SOCIÉTÉ

Société* : _____

Adresse *: _____

Code postal *: _____

Ville* : _____

Pays* : _____

Siret* : _____

Code NAF* : _____

N° TVA intracommunautaire *: _____

Nom du responsable formation *: _____

Tél. *: _____

E-mail* : _____

Nombre de participants* (12 maximum) : _____

Lieu de déroulement de la formation* : _____

Date/période souhaitée * : _____

Informations complémentaires :

Tarif Intra-entreprise

☐ 1.800€ HT soit 2.160 € TTC*

- Dates intra souhaitées : ……

*tva 20% selon la législation en vigueur

Paiement

☐ Par virement

☐ Par chèque

Bulletin d'inscription à retourner par mail à lindazidane@payjob.fr

☐ **Je reconnais avoir pris connaissances des CGV présentes sur le site web et les accepte sans réserve.**

A ——————————

Le ——/——/——

Signature et Cachet de l'entreprise

Les informations collectées par le présent document sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Sur simple demande, nous vous fournirons votre fiche (les corrections et suppressions demandées seront effectuées sous quinzaine).